



# Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

---

Monsieur Jean-Michel BLANQUER  
Ministre de l'Éducation nationale

Montreuil, le 6 décembre 2018

Monsieur le Ministre,

Vous avez adressé hier 5 décembre un courrier à l'ensemble des personnels traitant de « la situation exceptionnelle que traverse notre pays ».

Dans ce courrier, vous en appelez à la responsabilité de chacun, en particulier vis-à-vis des lycéens.

En effet, chacun doit prendre ses responsabilités, et la vôtre est d'entendre les revendications exprimées par les lycéens, revendications qui recoupent celles des enseignants et des personnels de toutes catégories.

Les lycéens refusent la sélection à l'entrée de l'université, ils refusent la réforme du lycée et du baccalauréat, ils refusent l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants étrangers.

Votre responsabilité n'est-elle pas de leur répondre ?

Vous avez présenté, lors du dernier conseil des ministres, votre projet de loi sur « l'école de la confiance », projet de loi rejeté par l'ensemble des organisations syndicales lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 15 octobre 2018. Lors du prochain Comité technique ministériel convoqué le 19 décembre prochain, vous allez communiquer les dotations horaires attribuées aux académies en application du budget 2019 qui décide la suppression de 2650 postes dans les lycées à la rentrée 2019.

Ce que les lycéens expriment, ce que les étudiants expriment, ce que les personnels expriment, c'est la volonté que leurs légitimes aspirations et revendications soient prises en compte. Ce qui nécessite que de réelles négociations soient ouvertes avec les organisations syndicales.

Dans votre courrier, vous assignez une responsabilité particulière aux personnels de direction pour protéger les élèves et l'ensemble des personnels. Vous le savez, les personnels de direction sont en difficulté pour assurer la sécurité du fonctionnement des établissements ; ils n'ont pas à se substituer au maintien de l'ordre.

Dans plusieurs villes, les manifestations de lycéens ont été durement réprimées par les forces de l'ordre, des blessés sont à déplorer. Nous vous confirmons notre attachement et celui de tous les personnels à la liberté d'expression et de manifestation des élèves.

La seule voie pour sortir de cette situation est effectivement que chacun prenne ses responsabilités ; vous devez entendre les revendications, ouvrir des négociations.

Notre fédération souhaite vous rencontrer dans les meilleurs délais pour vous exprimer ses demandes et revendications.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Hubert Raguin, secrétaire général